

Associations ou organisateurs de manifestations publiques
- Formulaire de demande de matériel ou d'intervention des services municipaux -

Dans l'intérêt d'un traitement efficace des demandes formulées à l'intention des services municipaux, la présente fiche est à déposer ou à faire parvenir (idéalement par courriel à l'adresse contact@ville-eguisheim.fr) au secrétariat général de la Mairie d'EGUISHEIM, pour enregistrement et diffusion des instructions adéquates, dans un délai minimal de **21 jours**, sauf urgence avérée, avant la date du besoin exprimé.

Auteur de la demande :

Numéro de téléphone de contact (merci de désigner un contact unique) :

Adresse électronique de contact :

Manifestation concernée et lieu :

Date(s) souhaitée(s) pour la demande / l'intervention / le besoin exprimé :

Objet :

- Tenue à disposition de garnitures (préciser le nombre) : tables, bancs
- Tenue à disposition de chapiteaux (3x4,5m – max. 2) :
- Tenue à disposition d'éléments de la piste de danse - *préciser dimensions* :
- Tenue à disposition d'éléments de podium (sans rehausse) - *préciser dimensions* :
- Tenue à disposition de grilles d'exposition (préciser le nombre – max. 20) :
- Tenue à disposition d'autres matériels (sono, poubelles, ...) :
- Délivrance d'une autorisation de tenue de débit de boissons
- Demande d'arrêté réglementant la circulation (préciser) :
- Occupation temporaire du domaine public (préciser) :
- Accès à l'électricité (préciser emplacement : *place du Château, place du Marché aux Saules, parc du Millénaire, rue Mgr Stumpf...*) :
- Tension monophasée / Tension triphasée / Puissance demandée :
- Autre besoin/demande (préciser) :

Tarifs 2024	Garnitures*	Podium (H.50cm) et piste de danse (H. 15cm)*	Chapiteaux* et grilles exposition*	Verres*
Montant de la location	52,50 € (1 à 10 garnitures) 5,25 € / unité suppl. Prêt gratuit aux associations locales et Fêtes des Voisins	2,30 €/m²	Prêt gratuit aux associations, aux Fêtes de Voisins et communes partenaires uniquement	
Chèque de caution	100,00 €	100,00 € <i>hors communes partenaires</i>	500,00 € / chapiteau 100,00 € pour les grilles quel que soit le nombre	200,00 €
	<i>Encaissement possible en cas de mauvais rangement ou de RDV d'enlèvement ou de restitution non honoré(s)</i>		<i>hors communes partenaires</i>	
Frais supplémentaires	63,00 € / t. + 32,00 € / b. <i>en cas de non restitution</i>	<i>Réparation au réel en cas de dommage</i>		2,50 € / u. <i>en cas de non restitution</i>

* Le retrait et le retour du matériel est à la charge du demandeur (ne pourra être livré). Un rendez-vous est à prévoir dans tous les cas de tenue à disposition de matériel. **La prise de rendez-vous est à l'initiative du demandeur**, qui devra contacter le service technique communal (Tél. : 03 89 41 21 78) à cette fin, au plus tôt.

Pour être prise en compte, toute demande doit être accompagnée du règlement et de la caution.
Élément de sécurité indispensable à toute manifestation : un extincteur à poudre.

Fait à EGISHEIM, le
Signature :

Cadre réservé à la Mairie

Fiche reçue au secrétariat général le :

Numéro attribué :

Chèque(s) de caution : € réceptionné(s) le :

Suite donnée :

- Fiche de travaux n° au service technique à la police municipale